

Le sentier des choux à Chevremont



Randonnée n°1280677

Une randonnée proposée par pierre LAB 90

Cette randonnée est balisée par des repères en forme de choux. Elle vous permettra de découvrir le village de Chevremont et une partie des anciennes installations militaires situées sur le territoire de la commune. Vous y découvrirez son église datant de 1784, construite par l'architecte Kleber, la mairie et les installations annexes : école, crèche halte garderie, centre culturel, Chougalante, cimetière.

Durée :	2h35	Difficulté :	Facile
Distance :	8.64km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	52m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	50m		
Point haut :	389m	Commune :	Chèvremont (90340)
Point bas :	342m		

Description

Départ du Monument aux Morts, Rue de Pérouse, à proximité du carrefour du Galant (parking).

(D/A) Se diriger vers le rond-point, prendre à gauche sur la route de Fontenelle sur 150m environ.

(1) Tourner à droite dans un pré sur le Chemin de la Planchette puis suivre le balisage qui conduit vers la mairie et l'église en particulier ; observer les panneaux correspondants.

(2) Passer devant l'école puis suivre le balisage qui conduit Rue des Jardins d'Honorine. Prendre à droite puis à gauche, Rue de la Gare. Continuer jusqu'à la bifurcation (croix).

(3) Tourner à gauche, observer le panneau qui vous parle de l'eau à Chevremont et continuer à suivre les balises Rue du Petit Bois. Traverser la voie ferrée et atteindre une bifurcation.

(4) Virer à droite, ce chemin vous conduit vers la Vierge de Chevremont. Au monument, voir l'explication et continuer. Retrouver la Rue de la Gare (D25), la suivre à gauche sur 200m environ.

(5) Tourner à droite sur le Chemin de la Clavière, ensuite partir à droite sur le chemin stratégique, passer sous la voie ferrée et rejoindre la Rue du Fort.

(6) Tourner alors à gauche sur le chemin empierré et dans la forêt, partir à droite.

(7) Observer les premières batteries militaires puis continuer le chemin. Virer à droite et faire une centaine de mètres en sortant de la forêt.

(8) En face de l'ancien terrain de tennis, tourner à gauche et voir une seconde série de batteries. Observer aussi un abri pour les hommes et son descriptif, revenir sur ses pas et partir à gauche pour observer les différents éléments qui composent une partie de la zone d'intérêt écologique et faunistique

À la petite route, traverser puis prendre à gauche, observer les orchidées particulières. Continuer vers les terrains de football avant de descendre des escaliers qui vous conduiront à la Rue des Marronniers (D28). Suivre cette rue à droite.

(9) Passer devant le mini-golf de Chevremont (à main droite) créé par des jeunes du village. Rejoindre le rond-point. Continuer en face par la Rue de Pérouse pour arriver au point de départ **(D/A)**.

Points de passages

D/A

N 47.631387° / E 6.924151° - alt. 350m - km 0

1 Pré à droite

N 47.630224° / E 6.926395° - alt. 346m - km 0.24

2 Mairie

N 47.627993° / E 6.924287° - alt. 360m - km 0.55

3 Croisement (croix), à gauche

N 47.624093° / E 6.924689° - alt. 345m - km 1.1

4 Fourche, à droite

N 47.620304° / E 6.930952° - alt. 361m - km 1.76

5 Chemin de la Clavière à droite

N 47.620017° / E 6.920516° - alt. 364m - km 3.02

6 Carrefour Rue du Fort

N 47.626612° / E 6.911727° - alt. 358m - km 4.61

7 Premières batteries militaires

N 47.627197° / E 6.903059° - alt. 380m - km 6.04

8 À gauche vers les secondes batteries

N 47.629529° / E 6.906561° - alt. 369m - km 6.51

9 Mini golf

N 47.633119° / E 6.914061° - alt. 353m - km 7.83

D/A Rue de Pérouse - Monument aux Morts

N 47.6314° / E 6.924134° - alt. 345m - km 8.64

Informations pratiques

Au carrefour du Galant, vous trouverez une boulangerie, une boucherie une pharmacie ainsi qu'un débit de tabac. De bonnes baskets suffisent pour cette randonnée ; toutefois en cas de pluie il est recommandé de porter des chaussures de marche : le chemin forestier peut s'avérer glissant.

Parking au point de départ vers Monument aux Morts, Rue de Pérouse.

Visorando a été renseigné par Pierre Lab membre bénévole à Balisage 90 en accord avec le département du Territoire de Belfort.

A proximité

Observer les 9 panneaux réalisés par les jeunes. Chacun retrace une activité particulière du village.

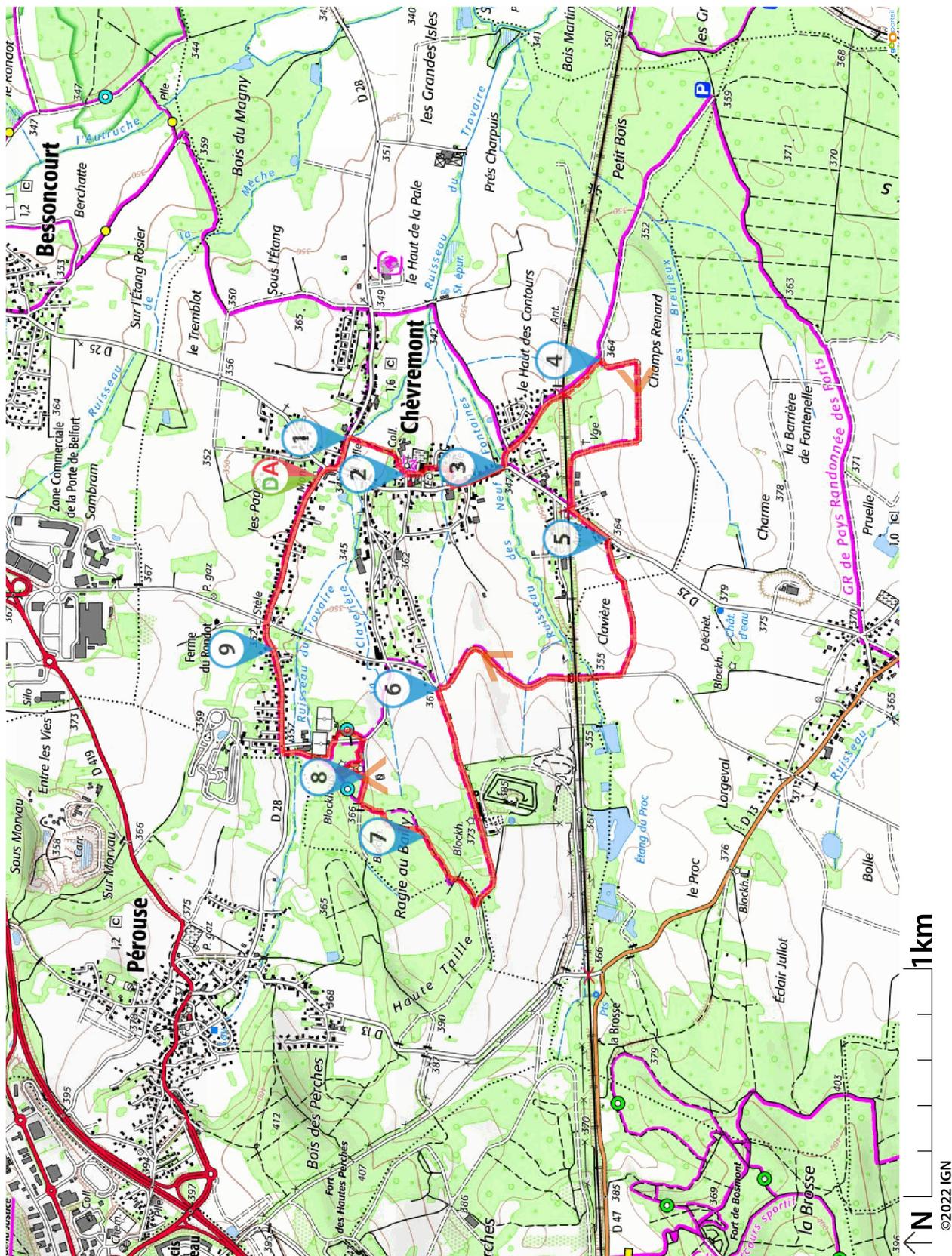
Dans la forêt, voir les installations militaires dont certaines sont encore utilisées par les militaires.

Découvrez ensuite la zone d'intérêt écologique et faunistique.

Sur le chemin du retour, aller voir le mini-golf qui relate les événements de la vie de l'Homme dans la région.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-sentier-des-choux-a-chevremont/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.